



Nice le 23 octobre 2019

CHU de Nice
Direction des Ressources Humaines

23 OCT. 2019

**COURRIER
ARRIVE-DEPART**

**Madame la Directrice des Relations Humaines
Grand Hôtel 2^{ème} étage
Hôpital de Cimiez**

Madame la Directrice,

Nous avons appris par des salariés en promotion professionnelle IDE de l'IFSI que les stages ne seraient plus rémunérés.

Suite aux dernières publications en date du 18 mai 2017 aucun élément n'est mentionné à ce sujet.

Nous avons eu confirmation par vos bureaux que le paiement des stages effectué par les élèves ne sera plus en vigueur.

Nous vous demandons d'annuler cette mesure qui va aggraver la précarité des étudiants de notre établissement.

Vous n'êtes pas sans savoir que cette catégorie de personnel est en tension et qu'il faut tout mettre en œuvre pour les fidéliser au-delà des 5 ans.

Nous attendons une réponse de votre part dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT du CHU de Nice,

**Monsieur Stéphane GAUBERTI
Secrétaire Général
CGT CHU de Nice**

U S H N
CGT Hôpital de Cimiez
4 Av. Reine Victoria-06003 Nice cedex 1
Tél. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 67
Mail : cgt-ci@chu-nice.fr